

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
28/02/2019

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :
2019-ARA-KKP-1849

1. Intitulé du projet

Création d'une voirie communale et d'un parc de stationnement public, quartier Laparel, sur la commune de Le Teil (07).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE LE TEIL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Olivier PEVERELLI - Maire de la commune

RCS / SIRET

2 1 0 7 0 3 1 9 5 0 0 0 1 1

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6° a)	Route communale d'une longueur de 250 mètres.
41° a)	Aire de stationnement ouvertes au public de 130 places.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une voie communale d'une longueur de 250 mètres, reliant la rue du 11 novembre à l'avenue du 8 mai.
Aménagement d'un parc de stationnement public de 130 places entre la future voie à créer (à l'Est) et la voie ferrée (à l'Ouest).

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) qui est engagé sur la commune de Le Teil, il est prévu le report du stationnement actuellement présent sur la place Pierre Séward (source d'un flux de voitures incessant). Cette action est indispensable à la réussite du NPRU. Le report de ces places de stationnement est programmé à l'Est de la voie de chemin de fer, dans le quartier Laparel. Ce quartier est un secteur à enjeux multiples :

- Enjeu fonctionnel routier : réalisation d'un maillage nord/sud entre la rue du 11 novembre et l'avenue du 8 mai;
- Enjeu fonctionnel urbain : désengorger le stationnement de la place Pierre Séward et assurer la continuité des liaisons douces par le traitement du passage sous voie en espace piéton.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande de déclaration d'utilité publique à la préfecture de l'Ardèche.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	5 300 m ²
Superficie imperméabilisée	1 500 m ²
Nombre de places de stationnement envisagées	130 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet est situé quartier LAPAREL, entre la rue du 11 novembre (au nord) et l'avenue du 8 mai (au sud).

Il est située sur les parcelles BC 134, BC 135, BC 137, BC 138, BC 139, BC 140, BC 141, BC 142, BC 143, BC 144, BC 145, BC 146, BC 147, BC 148, BC 149, BC 150, BC 200.

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 55' 04" 3 Lat. 46° 86' 15" 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 44° 55' 10" 61 Lat. 46° 86' 64" 5

Point d'arrivée :

Long. 44° 54' 94" 74 Lat. 46° 85' 76" 9

Communes traversées :

Le projet de route concerne seulement la commune de Le Teil.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : Ensemble fonctionnel formé par le moyen Rhône et ses annexes fluvial.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPR mouvements de terrain approuvé le 28/02/2013 par le Préfet de l'Ardèche. - PPR inondation approuvé le 14/08/2018 par le Préfet de l'Ardèche. Ces deux PPR sont approuvés.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de foncier à l'état de jardins en friches en site urbain et classé en zone UA (zone urbaine dense) du plan local d'urbanisme, pour une surface approximative de 5 300 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : zone bleue -BR 1- du PPR inondation. Il s'agit d'une zone qui correspond aux secteurs inondables du Rhône situés : - à l'intérieur des secteurs actuellement urbanisés à l'arrière de la digue communale du Frayol en bordure du Rhône, qualifiée comme résistante à la crue de référence du Rhône, - principalement avec des hauteurs d'eau supérieures à 1 mètre. C'est une zone de contrainte modérée pour les constructions et les aménagements nouveaux.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des déplacements car son objet est la création d'une voie communale de 250 mètres qui sera utilisée par des véhicules à moteur. On estime la fréquentation entre 300 et 1000 véhicules jour. Mais il s'agit d'un déplacement du trafic actuel du centre ville vers cette nouvelle voirie.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet pourra induire du bruit. En phase travaux (estimée à 6 mois), le bruit générés par les véhicules et les différents matériels de chantier. Après travaux, les véhicules à moteur qui emprunteront la voie nouvellement créée seront sources de bruit mais de faible importance, et dans un secteur à faible habitat. Le site est concerné par les nuisances sonores provenant de la voie ferrée Givors-Nîmes, qui est principalement utilisé pour du transport de marchandise.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux des vibrations de faible importance seront générées par les engins de chantier. Notamment pour le compactage des matériaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des émissions lumineuses puisque 10 candélabres d'éclairage public vont être implantés afin d'éclairer la route et le parc de stationnement.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets dans l'air seront les gaz d'échappement provenant des véhicules à moteur qui emprunteront la route et/ou viendront se garer sur l'aire de stationnement. Ni plus, ni moins qu'avant le projet puisque c'est un trafic existant qui sera déporté sur cette voie.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales par infiltration sur le terrain d'assiette du projet, après traitement.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va supprimer 6 jardins actuellement utilisés par des familles du centre ville. Il leur a été proposé de contacter l'association des jardins familiaux afin de pouvoir louer un nouveau jardin sur un site qui est situé un peu plus au nord.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Blank space for providing details on measures and characteristics of the project to avoid or reduce negative impacts.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank space for explaining the need for or exemption from environmental evaluation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à LE TEIL

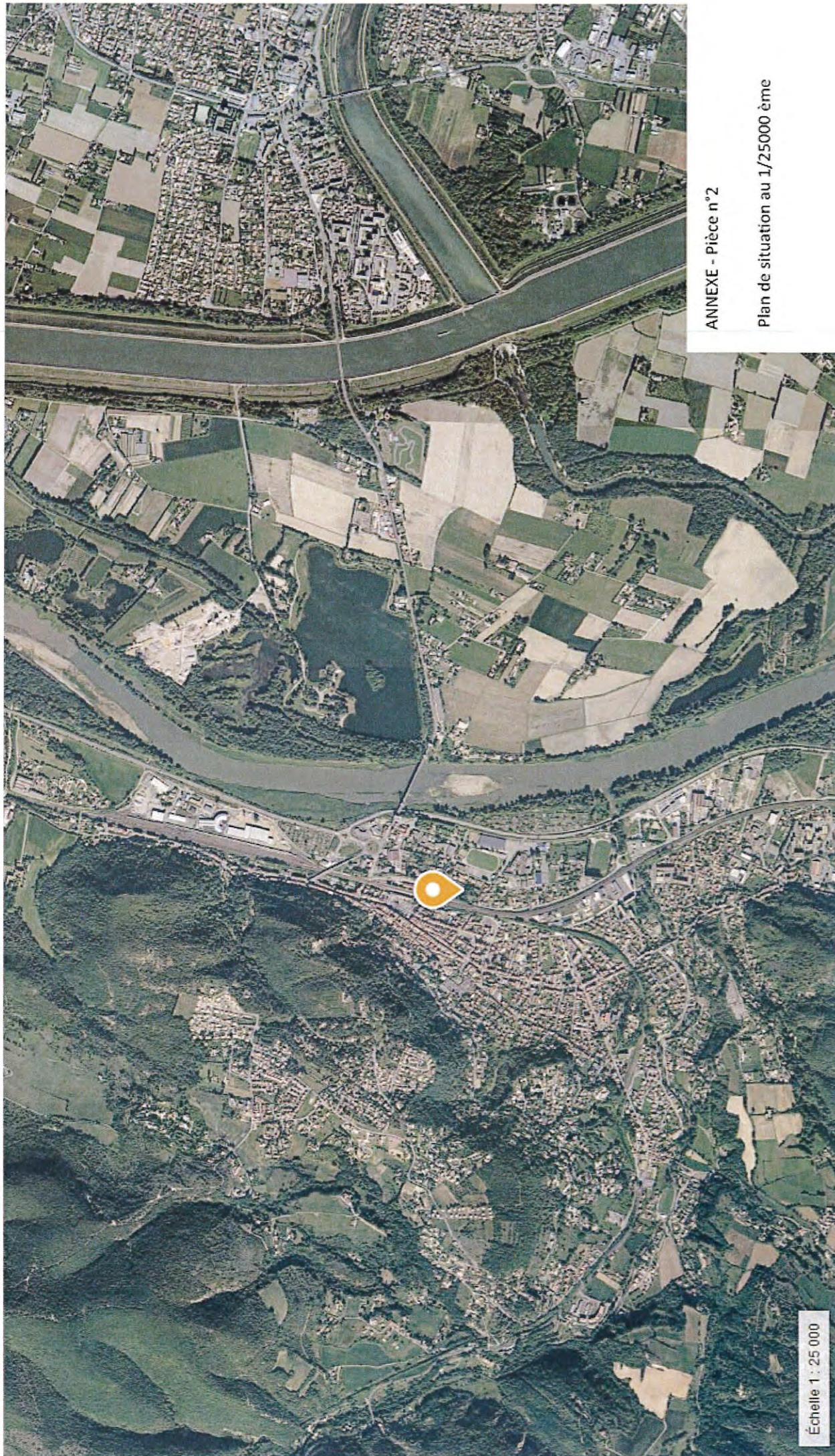
le 28/02/2019

Signature



Le Maire

Olivier PEVERELLI



ANNEXE - Pièce n°2

Plan de situation au 1/25000 ème

Échelle 1 : 25 000



ANNEXE - Pièce n°2

Plan de situation au 1/ 8000 ème

Echelle 1 : 8 528

Prise de vue photo n°3

Prise de vue photo n°2

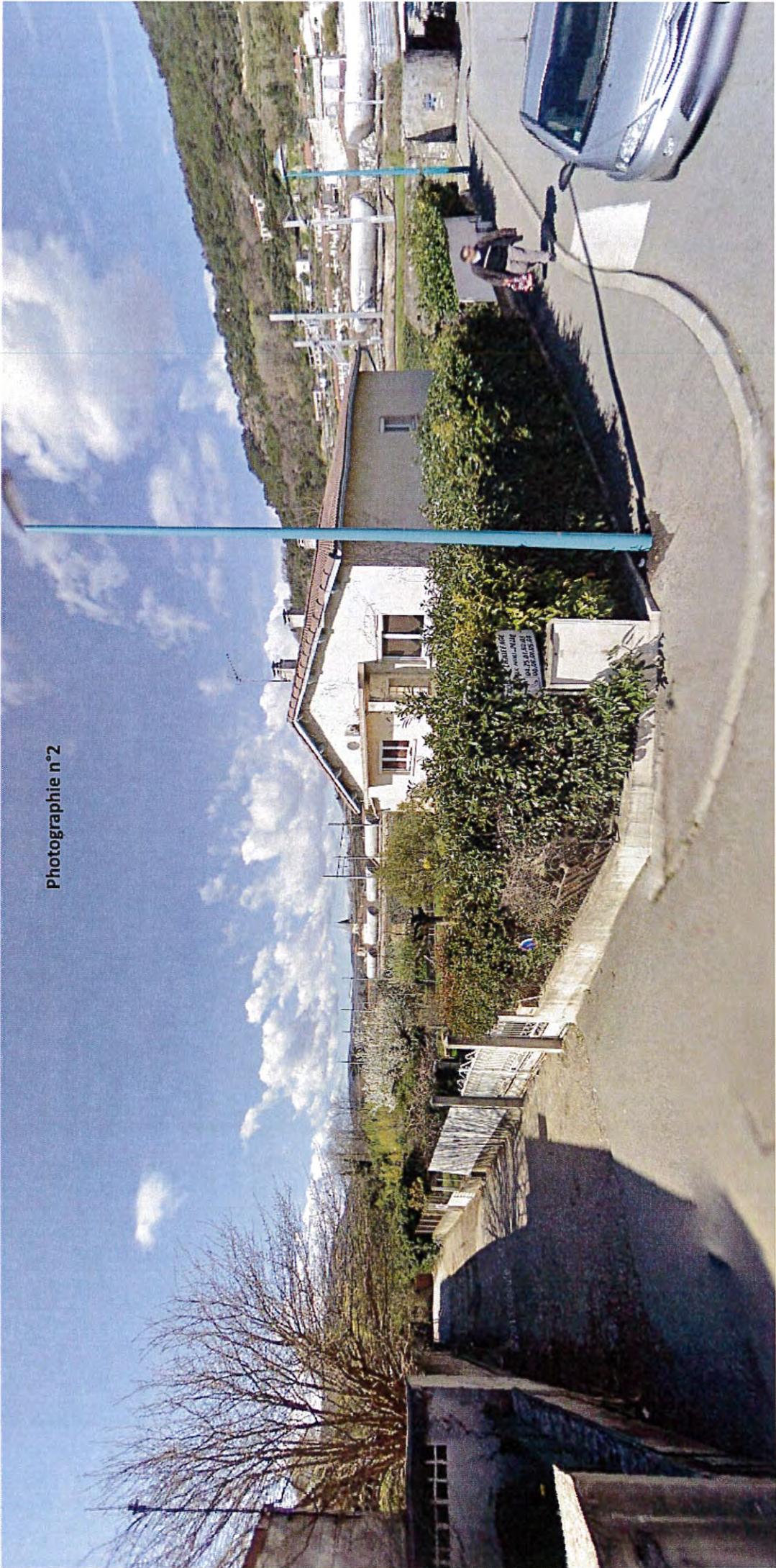
Prise de vue photo n°1

ANNEXE - Pièce n°3
Plan de repérage des
prises de vues

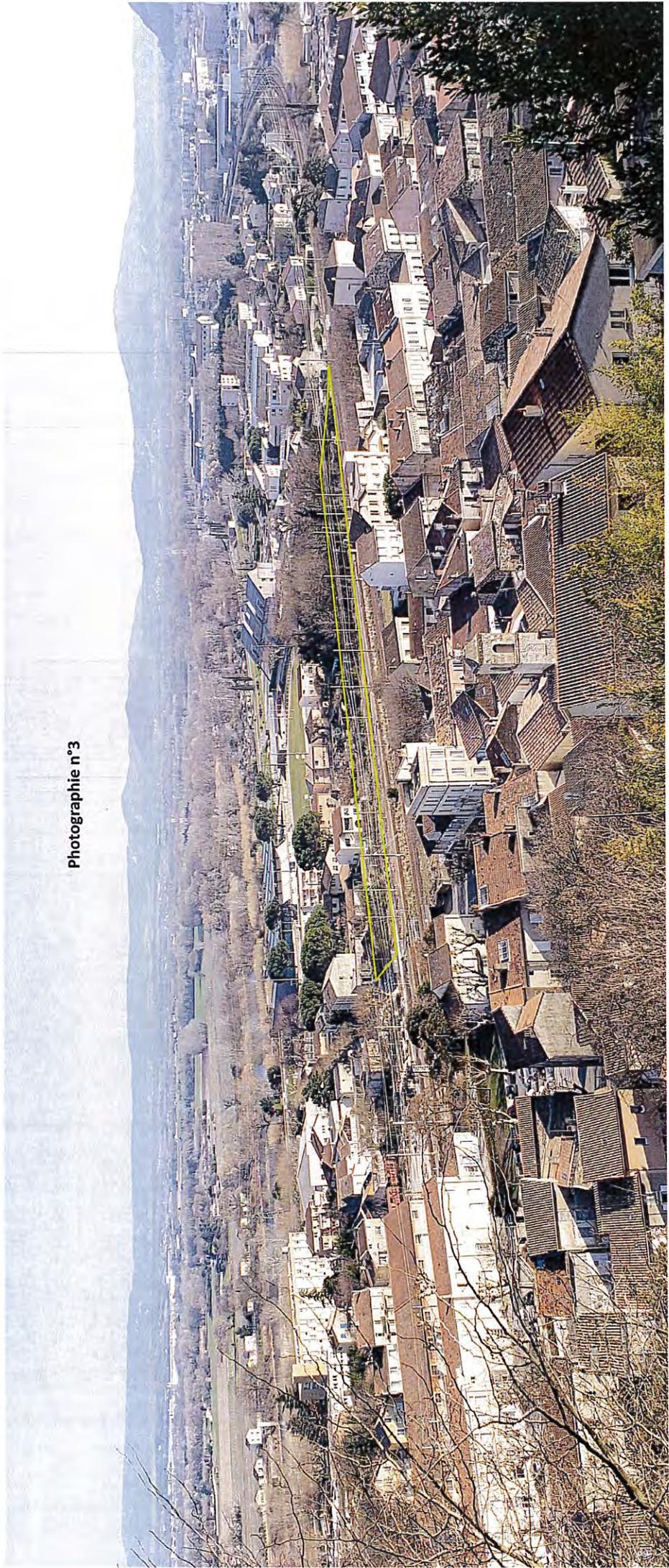


Photographie n°1



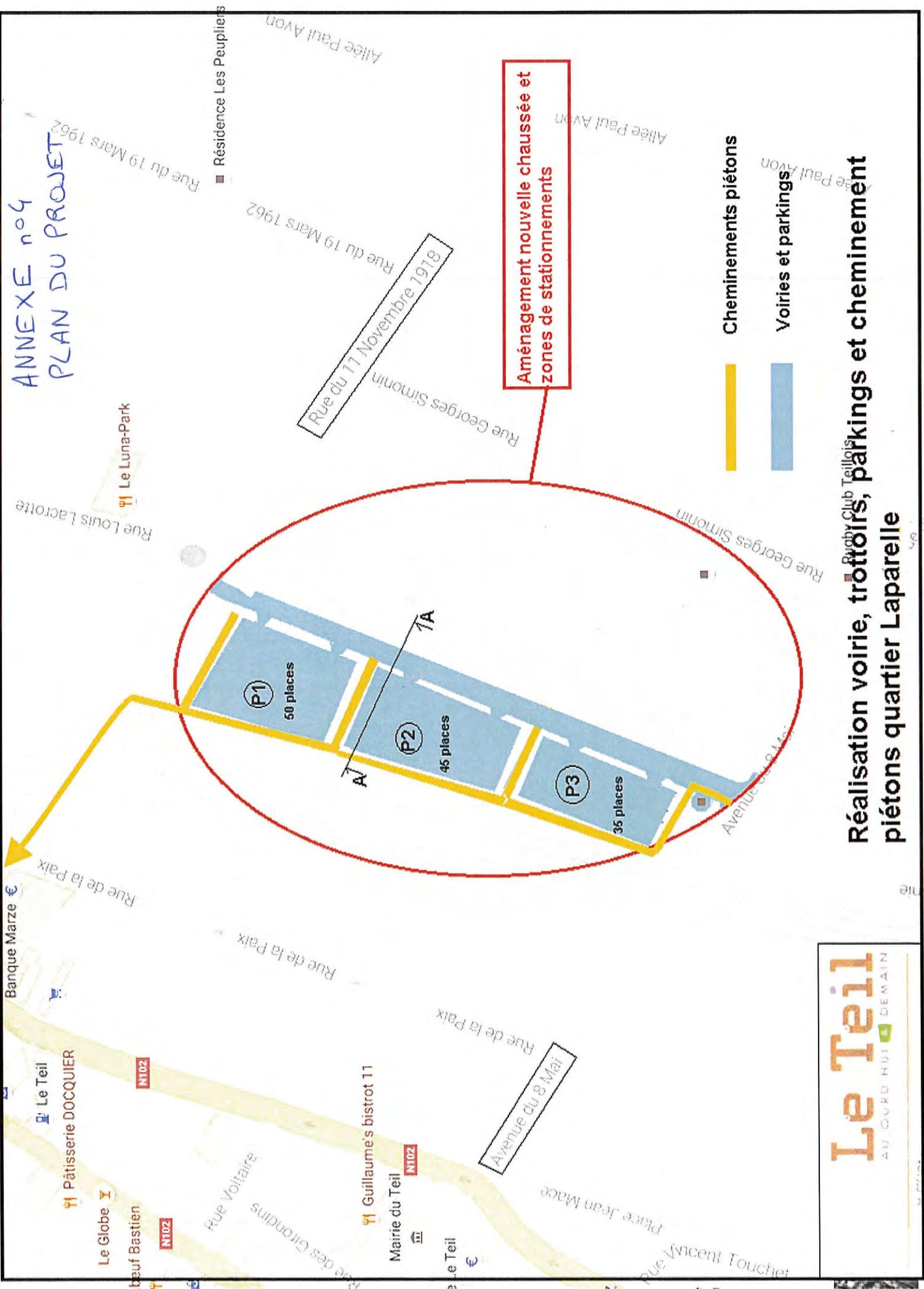


Photographie n°2



Photographie n°3

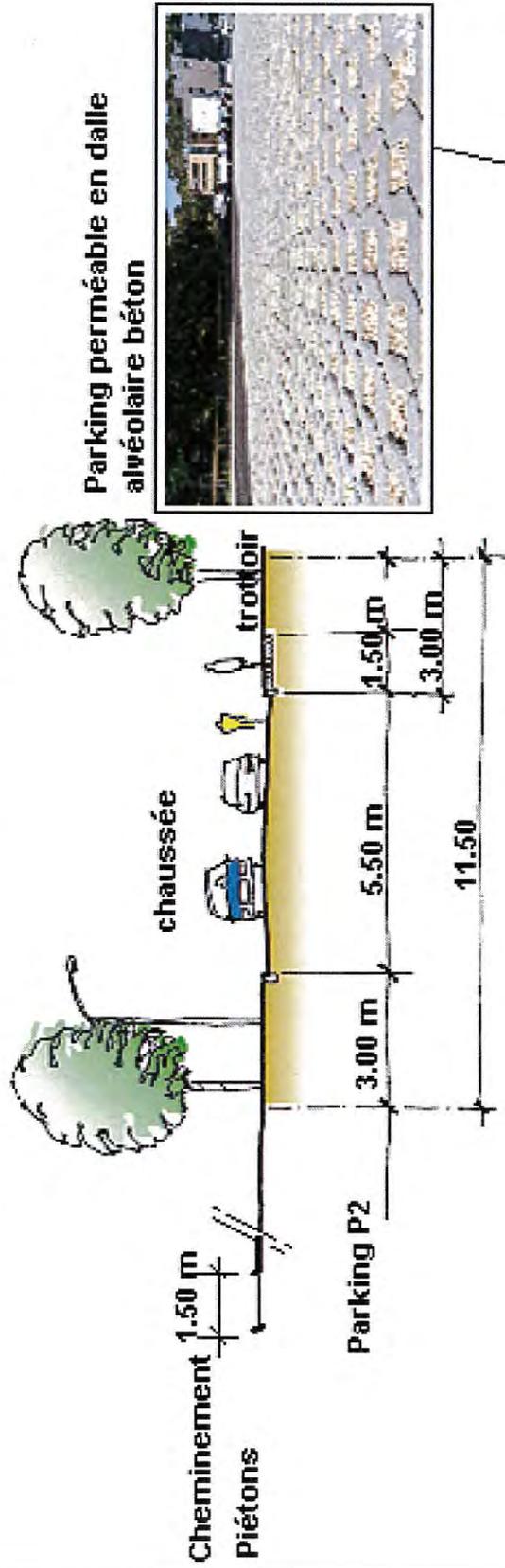
ANNEXE n°4
PLAN DU PROJET



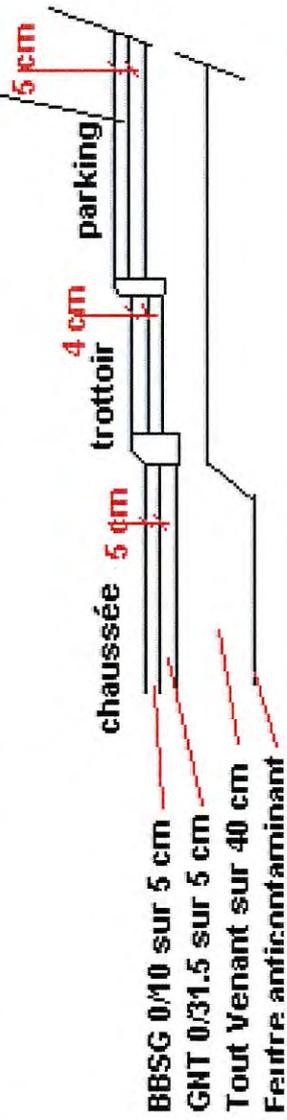
Réalisation voirie, trottoirs, parkings et cheminement piétons quartier Laparelle

Le Teil
AU COUR DU DÉMAIN

Coupe A-A Profil en travers Parkings, Chaussée et trottoirs



Détail structure de chaussée, trottoirs et parkings



Détail longueurs et surfaces

- Chaussée : 205.00 mètres
1130 m²
- Accès parkings : 6 unités
72 m²
- Trottoirs : 2 x 205 mètres
1230 m²
- Parkings : 3875 m²
- P1 : 1500 m², 50 places
- P2 : 1375 m², 45 places
- P3 : 1000 m², 35 places

Cheminement piétons :

385 mètres, 580 m²

COMMUNE LE TEIL (07)

Demande d'examen au cas par cas – Création d'une voirie communale et d'un parc de stationnement public quartier Laparel.

Objet : Pièces complémentaires à la demande initiale du 28 février 2019 : Caractérisation de l'état actuel et de l'intérêt des milieux.

1/ Rôle de ce secteur de jardins dans la continuité écologique (nature en ville)

Les jardins présents sur les parcelles concernées par le projet ont un rôle faible dans la continuité écologique. On recense aujourd'hui un seul jardin entretenu de manière correcte (photographie page 8). Le reste du périmètre était en état de friche avant qu'une intervention de la commune soit programmée pour débroussailler le périmètre.

De plus la situation et l'emplacement n'apporte pas de continuité écologique. Le secteur est quadrillé par la voie ferrée à l'ouest, la rue du 11 novembre au nord, l'avenue du huit mai au sud, et un rideau de construction à l'est.

2/ Inventaires

Une visite sur site réalisée le 15 mars 2019 a permis d'identifier la flore et la faune présentent sur les parcelles concernées par le projet, en partant de l'avenue du 8 mai et en se dirigeant vers le Nord jusqu'à la rue du 11 novembre.

Les observations effectuées sont retranscrites dans le tableau ci-dessous, accompagnées des photographies réalisées.

Tableau synthétique qui recense la flore et la faune présentent sur le site du projet :

FLORE	FAUNE
Acacias (<i>Robinia pseudoacacia</i>)	Lézard des murailles
Figuier (<i>Ficus carica</i>)	Loire et différents rongeurs
Noyers (<i>Juglans régia</i>)	Merles
Cerisiers (<i>Prunus cerasus</i>)	Pie bavarde
Pruniers (<i>Prunus domestica</i>)	Poules
Fresnes (<i>Fraxinus excelsior</i>)	
Peuplier blanc mort (<i>Populus alba</i>)	
Viorne (<i>Viburnum tinus</i>)	
Bambous	
Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)	
Jardins potager	
Troène Japonais (<i>Ligustrum japonicum</i>)	



Photographie prise en direction du Nord sur la parcelle BC n°149. Le terrain est dégagé. On aperçoit des arbres fruitiers en majorité (noyer, cerisier, prunier).



Photographie prise en direction du Nord Est depuis la parcelle BC n°149.



Photographie prise depuis la parcelle BC n° 149 en direction du nord – nord ouest.

On peut apercevoir des acacias, le long de la voie ferrée qui mesurent environ 20 mètres de hauteur.

Ces arbres sont susceptibles d'accueillir des nids d'oiseaux.

Ils seront tous conservés.



Photographie prise depuis la parcelle BC n°149 en direction du sud.



Photographie prise depuis la parcelle BC n°145 en direction du nord.



Présence d'un ancien moulin sur la parcelle BC n°149, utilisé par le passé pour puiser l'eau et arroser le jardin.



Photographie prise sur le chemin qui sera la limite Est du projet, au niveau de la parcelle BC n°146 / 147.
On aperçoit des Frênes en bordure du chemin.



Photographies prises sur la parcelle BC n°144. On constate que le milieu est anthropisé depuis de nombreuses années.





Présence de poules sur la parcelle BC n°142



Jardin potager sur parcelles BC n°140 et 141



Terrain en friche sur parcelle BC n°137 et 139